

III - Les épreuves écrites de préadmissibilité et d'admissibilité

3.1 Généralités

Elles se sont déroulées respectivement le 9 octobre et les 8 et 9 décembre 2014.

Lors des réunions du jury des 29 octobre 2014 et 28 janvier 2015, 3 430 candidats ont été déclarés préadmissibles et 955 admissibles soit un ratio de sélection admissibles/places offertes de 1,91.

3.2 Résultats

La moyenne générale des épreuves écrites (préadmissibilité et admissibilité) est de 9,51/20, légèrement en hausse par rapport à celle constatée en 2014 (9,32/20).

La dispersion de cette moyenne est la suivante : de 2,20/20 à 18,77/20.

La moyenne générale des épreuves d'admissibilité est de 9,21/20, légèrement plus faible que celle constatée en 2014 (9,44/20).

Les résultats par épreuve sont les suivants :

Épreuve écrite de préadmissibilité : Réponse à des questionnaires à choix multiples dans les domaines suivants : connaissances générales, français, mathématiques et raisonnement logique – coefficient : 2 – note éliminatoire : <5.

La moyenne générale de l'épreuve est de 8,87. La dispersion de cette moyenne est la suivante : de 0 à 18,34.

Les résultats sont les suivants :

	2015	2014
Moyenne générale	8,87	7,19
Moyenne la plus élevée	18,34	17,48
Moyenne la plus faible	0,00	0,00
Notes ≥ 15	1,54 %	0,21 %
Notes ≥ 12	15,20 %	4,52 %
Notes ≥ 10	37,55 %	15,78 %
Notes éliminatoires < 5	10,69 %	21,74 %

Le niveau de l'épreuve (8,87) est en progression par rapport au dernier millésime.

Épreuve n°1 : Réponse à des questions et/ou cas pratique à partir d'un dossier composé de documents à caractère économique et financier – coefficient : 4 – note éliminatoire : <5.

Sur 3 430 candidats convoqués, 3 079 ont composé à cette épreuve. La moyenne générale de l'épreuve n° 1 est en très légère baisse par rapport à celle de l'année dernière (- 0,16 point). Il en est de même pour le pourcentage de notes supérieures ou égales à 15 et 10 : respectivement - 1,95 et - 2,80 points.

Le pourcentage de notes éliminatoires a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (+ 0,68 point).

Épreuve n° 1	2015	2014
Moyenne générale	9,30	9,46
Note la plus élevée	19,00	18,50
Note la plus faible	0,00	0,00
Notes ≥ 15	6,45%	8,40%
Notes ≥ 12	22,27%	23,76%
Notes ≥ 10	45,00%	47,80%
Notes éliminatoires < 5	6,48%	5,80%

Épreuve n° 2 : (nature de l'épreuve : épreuve à option – coefficient : 3 – note éliminatoire < 5).

Sur 3 430 candidats convoqués, 3 017 ont composé dans cette épreuve. Comme les années précédentes, deux options sont largement choisies, mathématiques et éléments d'économie (cumul 60,89 % des candidats). La moins choisie concerne l'option « bases juridiques » (16,14 %).

Liste des options	Nombre de candidats ayant choisi l'option	% de candidats ayant choisi l'option
Mathématiques	936	31,02 %
Eléments d'économie	901	29,87 %
Comptabilité privée	693	22,97 %
Bases juridiques	487	16,14 %
Total	3 017	100 %

La moyenne générale de l'épreuve n° 2 est en légère baisse (- 0,55 point). Cette baisse se traduit notamment par une diminution sensible du pourcentage des notes supérieures ou égales à 10 (- 6,51 points) et par une augmentation du pourcentage des notes éliminatoires (+ 2,23 points).

Épreuve n° 2	2015	2014
Moyenne générale	8,12	8,67
Note la plus élevée	19,75	19,50
Note la plus faible	0,00	0,00
Notes ≥ 15	6,36 %	7,10 %
Notes ≥ 12	20,35 %	22,58 %
Notes ≥ 10	35,03 %	41,54 %
Notes éliminatoires	16,71 %	14,48 %

Épreuve n° 3: (nature de l'épreuve : langues – coefficient : 1 – pas de note éliminatoire – seuls sont pris en compte les points obtenus au-dessus de 10 sur 20).

Sur 3 430 candidats préadmissibles, 2 741 candidats ont choisi de s'inscrire à l'épreuve de langue soit 79 % des candidats. Le nombre de participants dans cette

matière est de 2 204 soit un taux d'absentéisme de 19,60 %, en nette baisse par rapport au dernier millésime (27,48 %).

Liste des options	Nombre de candidats ayant choisi l'option	% de candidats ayant choisi l'option
Allemand	56	2,54 %
Anglais	1 780	80,76 %
Espagnol	291	13,20 %
Italien	77	3,50 %
Total	2 204	100 %

Épreuve n° 3	2015	2014
Moyenne générale	10,22	10,18
Note la plus élevée	19,00	17,00
Note la plus faible	0,00	1,00
Notes ≥ 15	12,30 %	12,81 %
Notes ≥ 12	41,38 %	42,86 %
Notes ≥ 10	53,99 %	54,14 %

3.3 Appréciations des travaux des candidats

Épreuve écrite de préadmissibilité : Réponse à des questionnaires à choix multiples dans les domaines suivants : connaissances générales, français, mathématiques et raisonnement logique.

Les questions de mathématiques et de raisonnement logique sont globalement bien traitées. Plus de la moitié des candidats fournissent une bonne réponse.

En revanche, les questions relatives aux connaissances générales et au français enregistrent un taux de bonnes réponses inférieur à 50 %.

Épreuve n° 1 : Cas pratique à partir d'un dossier composé de documents à caractère économique et financier.

Globalement, les correcteurs ont constaté un niveau très moyen malgré un effort pour lire, exploiter et synthétiser le fonds documentaire. Ils relèvent un manque de préparation à l'épreuve et d'appropriation de la méthodologie. De plus, le sujet ne présentait pas de difficulté, le plan étant indiqué à la lecture des questions. Pour autant de très fréquents hors-sujet ont été remarqués.

Par ailleurs, sur la forme, le nombre de fautes d'orthographe reste trop important.

Toutefois, un effort de présentation des copies sous forme de plan détaillé est relevé. Les correcteurs ont souligné la qualité des meilleures copies qui sont structurées, argumentées et bien rédigées.

Épreuve n° 2 : Options techniques.

Mathématiques

Il est constaté un niveau majoritairement faible des candidats en partie dû à un manque de travail, perceptible à la lecture des raisonnements et de l'interprétation des résultats.

Les correcteurs soulignent que dans l'ensemble les candidats ont tenté d'aborder tous les exercices. Les meilleurs candidats ont quant à eux traité correctement l'ensemble des exercices.

Sur la forme, un effort de présentation et de rédaction des copies est relevé. A la marge, il est regrettable que des copies soient présentées sous un format «brouillons» pour cause d'absence de matériel.

Comptabilité privée

Le niveau des candidats sur cette option est globalement faible avec un nombre important de notes éliminatoires qui s'explique par un manque de préparation à l'épreuve associé à la mauvaise gestion du temps.

Parmi les candidats ayant obtenu une note proche ou au-dessus de la moyenne, une volonté de traiter l'ensemble des exercices a été relevée.

Sur le fond, on relève, d'une part des copies « pauvres » révélant peu de connaissances comptables et d'autre part, des copies d'excellentes qualité tant au niveau des raisonnements et des résultats demandés que de la rédaction.

Globalement, un effort pour présenter des copies lisibles, sans rature est relevé par une majorité de correcteurs.

Éléments d'économie

Le niveau est jugé moyen en raison d'un manque de méthodologie pour obtenir le meilleur résultat possible et d'absence de connaissances conduisant parfois à des copies hors sujet.

Ainsi certains candidats ont perdu beaucoup de temps sur le schéma et le graphique et ont traité les questions et la dissertation dans un style jugé trop journalistique qui démontre un manque de maîtrise des éléments de base et du langage économique.

Sur la forme, les correcteurs notent un effort sur la présentation et la rédaction des copies : introductions équilibrées et plans apparents.

Bases juridiques

Une majorité de correcteurs souligne le niveau disparate des candidats. Une absence de maîtrise du programme et une méconnaissance des définitions juridiques est relevé. Enfin, un bon nombre de copie étaient hors sujet en raison d'une mauvaise lecture des énoncés (exemple la 3ème question sur « les pouvoirs partagés du Président de la République » a été traitée comme « les pouvoirs du Président de la République »).

Sur la forme, les correcteurs notent un effort sur la présentation et la rédaction des copies : introductions équilibrées et plans apparents.

Globalement, pour l'ensemble des épreuves écrites, l'impréparation ou l'insuffisante préparation d'un nombre trop élevé de candidats est soulignée. Compte tenu de la sélectivité du concours, l'effort des candidats doit impérativement porter à la fois sur le fond et la forme des épreuves pour accroître leurs chances de réussite.

IV – L'épreuve orale d'admission

4.1 La formation des membres du jury

L'ensemble des membres du jury a bénéficié d'une session de formation, animée par le pôle recrutement de l'ENFiP, qui a permis d'établir un premier contact avec le binôme, de commenter les techniques d'audition et de rappeler les attentes du recrutement et les principes de l'épreuve.

4.2 Le contexte de déroulement de l'épreuve orale

Cette épreuve s'est déroulée du 2 au 6 mars 2015, à l'Espace Seforex, 97 rue Jean Jaurès, 92300 Levallois-Perret.

Sur 955 candidats admissibles, 856 étaient présents à l'épreuve orale.

Celle-ci a nécessité la constitution de 22 commissions. Elle s'est déroulée sans incident au regard de l'importance du nombre de candidats à auditionner.

Par ailleurs, une visio-conférence a été organisée pour permettre l'audition d'une candidate polynésienne admissible.

4.3 Données chiffrées

Les résultats de l'épreuve orale unique sont les suivants :

Épreuve orale	2015	2014
Moyenne générale	11,49	11,60
Note la plus élevée	19,00	18,50
Note la plus faible	3,00	3,50
Notes ≥ 15	15,77 %	14,61 %
Notes ≥ 12	47,66 %	48,09 %
Notes ≥ 10	69,86 %	73,14 %
Nombre candidats éliminés	2,69 %	2,37 %

4.4 Appréciation générale du jury

Le jury a apprécié, pour une grande majorité des candidats, la qualité de la présentation : expression orale maîtrisée, temps imparti souvent respecté, motivation globalement affirmée. Alors que certains candidats s'en sont tenus à la description détaillée de leurs fonctions actuelles, ceux qui sont apparus les plus motivés et les plus aptes ont su tirer profit de leurs diverses expériences et valoriser leur démarche.

Les réactions face à une mise en situation ont été très disparates, certains candidats faisant preuve de raisonnement, de vivacité d'esprit et de réactivité et d'autres manquant de spontanéité et de prise de hauteur pour analyser une situation et proposer des solutions adaptées, relevant souvent du bon sens.

Si les missions de la DGFIP ont fait l'objet pour la plupart des candidats d'un effort de documentation, la connaissance de l'environnement économique et financier est restée souvent insuffisante, y compris en ce qui concerne l'actualité immédiate qui était riche et permettait de développer les échanges lorsqu'elle était connue.
